

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 juin 2023

Convocation du **19/06/2023**
Date de publication : 26.06.2023
Conseillers en exercice : **043**
Présents : **032**
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **027-260623**

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation de la reconduction des dispositifs « Chéquier Jeunes Aubagnais » et « Carte Jeunesse » pour l'année 2024.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame MORINIERE Valérie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Madame DUPLAN Irène), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame AMOROS Brigitte (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal),

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_27-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 027-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur PANGOURASSOU Jérémy), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur HERMANT Matthieu (donne pouvoir à Madame MOISE-HIRMANN Monique), Madame BOUGEAREL Michèle (donne pouvoir à Madame MELIN Joëlle)

ABSENTS :

Monsieur CANTARINI Stéphane (absent excusé)

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Monsieur Zarick KOURICHI rapporte :

Afin de soutenir sa jeunesse dans les différents domaines tels que le sport, la culture ou l'éducation, la Ville d'Aubagne souhaite reconduire le dispositif « Chéquier Jeunes Aubagnais » pour l'année 2024.

Le « Chéquier Jeunes Aubagnais » s'adresse aux jeunes résidant à Aubagne, âgés de 11 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Le « Chéquier Jeunes Aubagnais » propose des gratuités ou une participation financière de la Ville, facilitant l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs auprès des partenaires (cf. tableau ci-dessous).

THEMATIQUE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT TOTAL
Cinéma	4 €	1	4 €
Activités sportives, culturelles et de loisirs	4 €	1	4 €
Lecture	5 €	1	5 €
Carte 6 voyages « réseau le car/Cartreize » Aubagne/Aix- Aubagne/ la Ciotat - Aubagne/ Marseille. Ou 3 Pass jeune	5 €	1	5 €
Restaurants	4 €	1	4 €
Boutiques, Services	5 €	1	5 €
Au Choix	4 €	1	4 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_27-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 027-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

Théâtre Comœdia	Offert (valeur : 9 €) (groupe 2)	4	0 €
Piscine Municipale	Offert (valeur : 1.5 €)	14	0 €
Espace Art et Jeunesse	Offert : (2 €) (activité ponctuelle sans prestataire)	4	0 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_27-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 027-260623 du Conseil Municipal du 26/06/2023 (suite)

La Ville d'Aubagne souhaitant accompagner les jeunes Aubagnais propose de mettre à leur disposition 967 chéquiers avec une distribution qui débutera comme les années précédentes à compter du mois de février et ce jusqu'à épuisement du stock.

La somme correspondante au nombre de chaque chéquier sera inscrite au budget 2024 et les partenaires seront remboursés par mandat administratif.

De plus, le « Chéquier Jeunes Aubagnais » complété par une « Carte Jeunesse » pour tous les jeunes, offre des réductions auprès des partenaires sans participation financière de la Ville. Elle est accessible à tous les jeunes entre 11 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Cette délibération vise à adopter la reconduction du dispositif « Chéquier Jeunes Aubagnais » et « Carte Jeunesse » pour l'année 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT, la volonté de la ville d'Aubagne d'apporter aux jeunes une aide dans l'accès à des pratiques culturelles, sportives et ludiques.

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER la reconduction des dispositifs « Chéquier Jeunes Aubagnais » et « Carte Jeunesse » pour l'année 2024 ;

ARTICLE 2 : d'INSCRIRE les crédits correspondants soit 30 000€ au budget 2024 ;

ARTICLE 3 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions entre la Ville d'Aubagne et les différents partenaires.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_27-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023

